



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 et 2026

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :

Que le nouveau programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge qui aura lieu le mercredi 6 décembre 2023 immédiatement après la fin de la séance extraordinaire du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge débutant à 18 h 45 à la salle Cercle de la Gaieté du centre sportif et culturel de la vallée de la Rouge (CSCVR), situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Cette séance extraordinaire du conseil sera tenue publiquement. Cette séance sera enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville.

Les personnes présentes aux séances auront accepté qu'elles soient filmées et que la vidéo soit diffusée sur notre site Web.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 27^e JOUR DE NOVEMBRE 2023

**Catherine Denis-Sarrazin
La greffière et directrice générale adjointe par intérim**